

## COMMUNIQUÉ

### **Mise en ligne d'une délibération erronée sur le site de la ville de Vichy.**

VICHY – À la suite d'une question de Jean-Guy Simon, conseiller municipal d'opposition, lors du dernier conseil municipal, le maire de Vichy a accepté de mettre en ligne, sur le site internet de la ville, les délibérations du conseil municipal. Satisfaction de l'opposition lors du conseil, mais pas à la mise en ligne du document qui comporte une grossière erreur sur les votes. On y lit que l'opposition aurait voté avec la majorité le prolongement de la vidéo surveillance alors qu'après plusieurs minutes de débat, elle a voté contre.

D'où l'intervention de Christophe Pommeray, hier, à la mairie lors d'une réunion de commission. Le conseiller municipal a pressé Gabriel Maquin, qui présidait la séance, d'effectuer « rapidement » une correction. « La mise en ligne s'apparente à l'affichage et répond aux mêmes règles légales de sincérité » a rappelé le conseiller municipal.

PIÈCES JOINTES :

CONTACT : Christophe Pommeray, +33 6 08 53 10 26

1313\_c24\_faussedelibenligne.docx

---

24/03/09 - 11:07

LES MEMBRES DU GROUPE SONT :

GERARD CHARASSE (H.), ISABELLE RECHARD, CHRISTOPHE POMMERAY, GLORIA SZPIEGA,  
MICHEL MARIEN, HELENE MILLET, JEAN-GUY SIMON, MARIE FRADIN ET JEAN-MARIE CHOQUET